


ville de Dieppe 

QUIQUENGROGNE

Mars 1999 - Numéro 16

Publication du Fonds ancien & local de la médiathèque Jean-Renoir



De mémoire
d'hôpital

prudence

artizenperuc

Les établissements hospitaliers de Dieppe

de la charité à la planification sanitaire

L'histoire des hôpitaux de Dieppe s'étend sur plus d'un millénaire. Au fil du temps, ils se transforment d'établissements d'assistance charitable en outils essentiels d'une politique de santé au bénéfice de l'ensemble de la population. Le premier établissement charitable nommé la Maison de Pierre, situé dans le faubourg de la Barre, remonterait à la création de la cité au IX^e siècle. Quelques siècles plus tard, un Hôtel-Dieu existe à Dieppe (entre la rue du Haut-Pas et la rue Duquesne) sous l'énonciation de Saint-Jean Baptiste ; il est d'abord desservi par les frères de charité⁽²⁾. Ce second hôpital, dit de "la Vase" apparaît dans les textes dès le

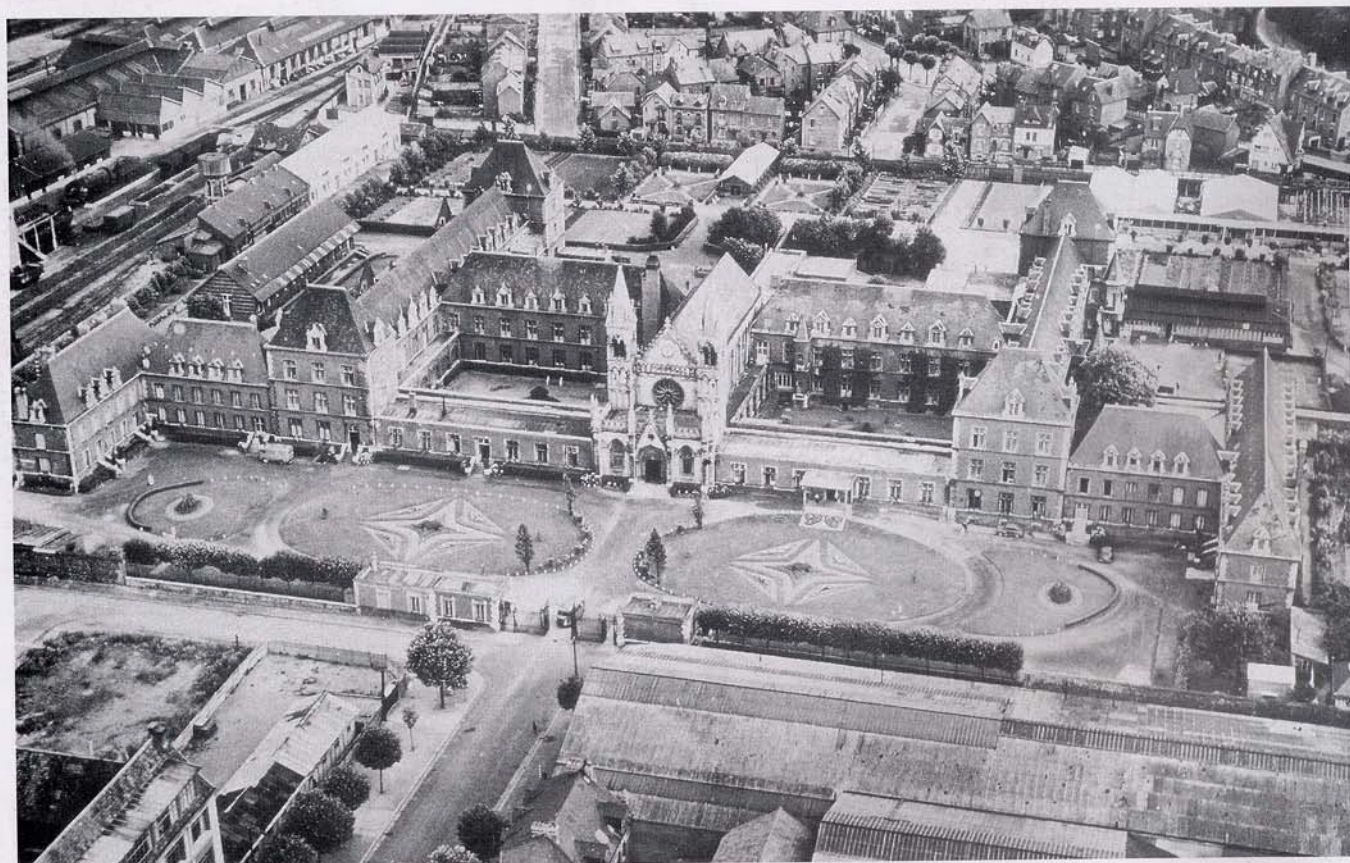
XII^e siècle. Vers 1466, les frères hospitaliers, accusés de mal administrer l'établissement se retirent à Janval dans la Léproserie⁽³⁾. L'administration de l'hôpital est alors uniquement confiée aux "sœurs hermites" de Saint-Augustin,

vante par le roi. Le 1er juillet 1626, cet Hôtel-Dieu est transféré, après construction, entre la rue d'Ecosse et le Cours⁽⁴⁾. Quelques décennies plus tard, une autre structure apparaît. Il s'agit de l'Hôpital-Général fondé entre 1668 et 1670 au

"L'histoire [des hôpitaux] était nécessaire, mieux, indispensable et elle est elle-même un témoignage d'une prise de conscience de ce que fut, pendant des siècles, l'hôpital-hospice : le refuge de la misère..."⁽¹⁾

elles-mêmes expulsées en 1562 par les protestants, mais réintégrées l'année sui-

Pollet sous le titre de la charité de Saint François pour y recevoir et contraindre



L'hôpital entre hier et demain

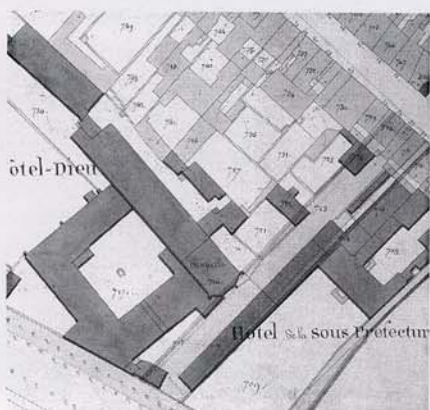
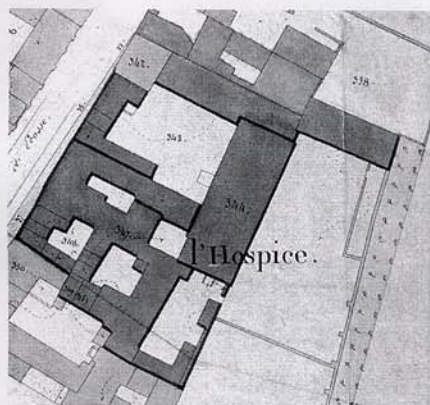
« J'espère, lui dit Charles, que tu vas mieux soigner le Roi que les pauvres !

Non, Sire, c'est impossible.

Et pourquoi ?

Parce que je les soigne comme des rois ».

Ambroise Paré, au Roi Charles IX, 1549.



Plans de l'hospice et de l'hôtel Dieu
rue d'Ecosse en 1835

d'y faire entrer tous les pauvres, malades, valides et invalides. La confirmation en est d'ailleurs donnée par l'Abbé Expilly : "...l'établissement de l'hôpital général a été formé en vertu de lettres-patentes du 18 janvier 1668 pour les pauvres, mendiants valides, invalides..."⁽⁵⁾. Louis XIV paraît alors s'intéresser au sort des marins et des pauvres de la ville⁽⁶⁾. Parallèlement, des loges rapidement bâties dans la prairie lors de la peste de 1622⁽⁷⁾, sont transformées en hôpital pour parer à l'épidémie qui tue 8 000 à 10 000 personnes d'août 1668 à février 1670⁽⁸⁾. En fait, la création de l'Hôpital-Général est due à la volonté de l'Archevêque, seigneur spirituel et temporel, qui souhaite un nouvel établissement dans la ville de Dieppe, et également en raison de la misère qui règne dans la région à cette époque⁽⁹⁾. Quant à l'Hôtel-Dieu il continue d'exister tout en étant rattaché financièrement à l'Hôpital-

L'inauguration de la seconde tranche du plateau technique accueillant l'imagerie médicale, la réanimation, la seconde partie du laboratoire marque une nouvelle étape dans la restructuration du centre hospitalier général de Dieppe. Commencée en 1993 avec l'ouverture du pavillon de la mère et de l'enfant, poursuivie en 1996 par la réalisation de la première tranche du plateau technique, elle doit s'achever en 2006-2007 avec la construction d'un nouveau bâtiment de médecine, l'aménagement des services de psychiatrie, le transfert de l'administration et de l'institut de formation de soins infirmiers dans des locaux rénovés. Doté des équipements techniques à la pointe du progrès, mais aussi grâce à la compétence et au dévouement de son personnel, l'hôpital sera alors pleinement en mesure de remplir la mission de service public qui est la sienne, selon l'Organisation mondiale de la santé : " assurer à la population des soins médicaux complets, curatifs et préventifs ". C'est une page d'une histoire millénaire qui remonte aux origines même de la Cité, qui sera ainsi tournée avec l'entrée dans le siècle nouveau.

L'exposition réalisée par le Fonds ancien et local de la médiathèque avec le concours de François Lefebvre, de la Communauté des Augustines du monastère Sainte-Marie, du Château-musée et du Musée des arts et traditions populaires du Talou, présentée au Centre hospitalier puis dans les locaux de la Caisse d'épargne, rue Asseline, participe d'un tout jeune partenariat culturel entre l'hôpital et la Ville, dont le dépôt des archives hospitalières à la Médiathèque Jean Renoir constitue un acte fort.

Après les premiers établissements monastiques de l'Inde bouddhique, les sanctuaires antiques d'Asklépios et de Sérapis, les grandes infirmeries militaires de la Rome impériale, c'est dans le monde chrétien, riche de l'enseignement de Jésus prêchant la charité envers les pauvres que s'épanouit, en même temps qu'en terre d'Islam, l'institution hospitalière. Dans l'Europe médiévale libérée du poids de l'insécurité et de la guerre engendrées par les invasions normandes et les rivalités seigneuriales, au même moment, *le Temps des cathédrales*, où s'élèvent dans le ciel, nefs romanes puis gothiques, clochers et flèches, rois, princes, confréries, ordres religieux et villes, multiplient ces actes de piété fervente et aimante que sont les fondations d'hospices pour les pauvres et les pèlerins, d'Hôtels-Dieux pour les malades et les enfants.

A l'esprit de charité qui cherche, au-delà des corps malades, à atteindre l'âme, succède aux Temps modernes, avec les progrès de la médecine, la Réforme protestante et la naissance de la pensée laïque, un esprit nouveau, la bienfaisance. Charles IX, inspiré par le Chancelier Michel de l'Hospital, inscrit dans la loi l'obligation pour l'hôpital de recevoir tout malade quelle que soit son origine. L'Eglise du Concile de Trente crée de nouvelles congrégations hospitalières comme celle des Augustines de la Miséricorde de Jésus dont trois sœurs, parties de Dieppe dans un nouvel élan de charité, fondent en 1639, l'Hôtel-Dieu de Québec. Louis XIV ordonne en 1662 la création d'un hôpital général dans toutes les villes importantes comme Dieppe, " pour y loger, enfermer et nourrir les pauvres mendiants invalides... comme aussi les enfants orphelins ou nés de parents mendiants ". Quant à la Révolution française, par la loi de Vendémiaire an V (octobre 1796) elle engage la mutation qui conduit à l'Hôpital d'aujourd'hui en créant l'établissement public communal, refuge des indigents, géré par une commission administrative.

L'esprit de bienfaisance cède enfin le pas à une troisième conception, celle de notre temps, d'un hôpital ouvert à tous, centre de soins humanisé avec sa mission de prévention, l'hospitalisation de jour ou à domicile, les services de consultations externes, d'aide médicale d'urgence (SAMU) ou d'urgence et de réanimation (SMUR). L'hôpital d'hier avec sa chapelle au cœur de bâtiments austères et de sombres cours fait place à une communauté de professionnels et de services dont l'Homme est l'unique objet de l'action quotidienne. Au cœur de la Cité, il porte ainsi les valeurs d'humanité qui devraient déterminer chacun de nos projets et de nos actions collectives ou individuelles.

Arnaud Coignet
maire-adjoint
chargé de la Culture

